

# **VOLLEYBALL CANADA – APPEL DE CANDIDATURES**

# ENTRAÎNEUR(E) NEXTGEN (PROCHAINE GÉNÉRATION) ÉQUIPE CANADIENNE MASCULINE DE VOLLEYBALL

Basé(e) à Gatineau, QC, au Centre national d'entraînement des équipes masculines et sous la direction de l'entraîneur chef de l'équipe senior et du directeur de la haute performance, l'entraîneur(e) NextGen aura pour principale fonction d'aider le programme de l'équipe nationale à atteindre ses objectifs respectifs, à savoir produire des athlètes d'élite et atteindre l'excellence dans les compétitions internationales.

# **RÔLE ET RESPONSABILITÉS**

L'entraîneur(e) NextGen a pour mission d'identifier et de développer le talent par les moyens suivants :

- L'entraînement et la préparation des athlètes du Programme national d'excellence (PNE) (septembre à décembre).
- L'utilisation de systèmes d'identification et de suivi pour tous les athlètes dans le parcours de développement de VC (janvier à avril).
- L'entrainement et la préparation des athlètes dans l'un des programmes de développement estivaux (NextGen, U21, U19) de VC (mai à août)
- L'harmonisation technique/tactique de tous les entraîneurs au sein du parcours de développement de l'équipe canadienne féminine de volleyball
  - Une description de poste plus détaillée figure à la page suivante.

# **QUALIFICATIONS**

- Connaissance technique de haut niveau des principes d'entraînement du volleyball intérieur, y compris les techniques, les tendances en matière d'entraînement et le développement international.
- Compréhension et application approfondies des principes de l'entraînement, de la science/médecine du sport et de la technologie dans le cadre d'un programme de haute performance.
- Excellente communication interpersonnelle, orale et écrite.
- Excellentes compétences en matière de gestion.
- Excellente compréhension du système sportif canadien et de ses intervenants.
- Compétences informatiques pour la communication, l'établissement de rapports et l'analyse des performances, y compris les logiciels **VolleyStation et DataVolley**
- Capacité à communiquer dans les deux langues officielles du Canada (anglais et français), un atout.
- Une expérience au sein d'une équipe provinciale et/ou nationale est un atout.

### DURÉE

Il s'agit d'un poste à temps plein. La date d'entrée en fonction est prévue pour le 1er septembre 2024.

#### SALAIRE

En fonction de l'expérience et des qualifications.

# DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :

15 avril 2024

Veuillez envoyer une lettre de présentation et un curriculum vitae par COURRIEL SEULEMENT à l'adresse suivante :

Julien Boucher - Directeur de haute performance - jboucher@volleyball.ca

Nous remercions tous les candidat(e)s, mais seul(e)s ceux sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

Volleyball Canada s'engage à créer un environnement de travail inclusif et diversifié et est fier d'être un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Tous les candidats qualifiés seront considérés pour un emploi sans égard à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la couleur, à l'origine ethnique, à la citoyenneté, à la croyance, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à l'état matrimonial, à la situation familiale ou à l'invalidité.

# ENTRAÎNEUR(E) NEXTGEN – ÉQUIPE CANADIENNE MASCULINE DE VOLLEYBALL DESCRIPTION DE POSTE

# **DESCRIPTION GÉNÉRALE**

Sous la direction de l'entraîneur(e)-chef, le ou la titulaire de ce poste aura pour principale fonction d'aider le programme de l'équipe nationale à atteindre ses objectifs respectifs, à savoir produire des athlètes d'élite et atteindre l'excellence dans les compétitions internationales.

Il est entendu que les responsabilités peuvent changer au cours de l'année ou d'une année à l'autre.

#### RÔI F

L'entraîneur(e) NextGen a pour mission d'identifier et de développer le talent par les moyens suivants :

- L'entraînement et la préparation des athlètes du Programme national d'excellence (PNE) (septembre à décembre).
- L'utilisation de systèmes d'identification et de suivi pour tous les athlètes dans le parcours de développement de VC (janvier à avril).
- L'entrainement et la préparation des athlètes dans l'un des programmes de développement estivaux (NextGen, U21, U19) de VC (mai à août)

# **NIVEAU D'AUTORITÉ**

Structure

Superviseurs: Entraîneur(e)-chef de l'équipe et directeur de la haute performance (DHP)

Supervise: Responsabilités convenues dans le plan de travail

Travaille avec : Les athlètes, les autres entraîneurs, l'équipe de Science du sport, le personnel du Centre

### Pouvoir décisionnel

L'entraîneur(e) a suffisamment d'autorité dans les domaines administratif, physique, technique et tactique qui sont nécessaires à la gestion quotidienne des affaires de l'équipe, des politiques approuvées et des programmes de l'Association, selon les directives de l'entraîneur(e)-chef. De plus, le ou la titulaire de ce poste a le pouvoir de planifier et de mettre en œuvre des programmes concernant les équipes nationales directement délégués par l'entraîneur(e) de l'équipe nationale. Au-delà de ces limites, les décisions doivent être approuvées par l'entraîneur(e)-chef et le (ou la) DHP.

# **RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

- 1. Identification et préparation des athlètes
  - Aider à la sélection des athlètes pour les programmes de l'équipe nationale, en consultant l'entraîneur(e)-chef (équipe senior) et le (ou la) DHP de l'ÉN (programmes de développement).
  - Gérer la liaison entre les programmes jeunesse de Volleyball Canada, les programmes seniors et les programmes de développement provinciaux et territoriaux élites.
  - Aider au recrutement et à l'identification des athlètes en assistant aux Championnats nationaux de VC, aux tournois majeurs (club, école, U SPORTS/ACSC, etc.) et aux tournois de la Coupe Canada. Aider à la planification des camps d'identification organisés pendant ou après les compétitions susmentionnées, ou par l'intermédiaire des associations régionales à tout autre moment de l'année.
  - Contribuer à l'élaboration d'un plan visant à unifier le système d'identification des athlètes dans l'ensemble du Canada et à la collecte de données de recherche qui permettront d'établir des normes canadiennes.

# 2. Planification, suivi et évaluation des programmes

 Participera à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'analyse des programmes de l'équipe nationale conformément aux objectifs établis dans le plan quadriennal (en collaboration avec l'entraîneur(e)-chef, l'équipe de Science du sport et le (ou la) DHP de l'ÉN). L'entraîneur(e) principal(e) peut être responsable d'une partie de la planification selon les directives de l'entraîneur(e)-chef.

#### 3. Communications

Peut devoir aider à la communication avec les partenaires par le biais de :

- Contribution aux publications de VC.
- Coopération avec les médias pour les entrevues et la promotion de l'équipe.
- Maintenir une communication régulière avec les athlètes à l'intérieur et à l'extérieur du Centre, à la demande de l'entraîneur(e)-chef.
- Fournir les meilleurs conseils tactiques et techniques possibles à tous les athlètes participant aux camps ou aux compétitions de l'équipe, selon les instructions de l'entraîneur(e)-chef.

# 4. Analyse des performances

- Le (ou la) titulaire du poste travaillera en étroite collaboration avec l'équipe d'entraîneurs de l'équipe nationale afin de mettre en œuvre efficacement le volet « Analyse des performances » du programme :
- Assistance et développement continu du système d'analyse des performances du volleyball qui incorpore les éléments suivants :
  - Systèmes statistiques et systèmes de recrutement spécifiques à l'équipe et à l'individu.
  - Méthodologie informatisée pour l'analyse des performances et le recrutement des adversaires.
  - o Effectuer l'analyse vidéo des enregistrements de matchs.
  - Préparer des rapports de recrutement et contribuer à l'élaboration de plans de match pour les compétitions.
  - Assurer des fonctions statistiques pendant les compétitions.
  - Développement et maintenance continus du système d'analyse des performances.
  - Tenir un registre annuel de tous les matches joués, des victoires et des défaites, des pointages et des statistiques individuelles.

## 5. Rapports

• Au cours de l'année, l'entraîneur(e) fournira des rapports à l'entraîneur(e)-chef selon les besoins. De plus, il ou elle peut être appelé(e) à fournir des informations à l'entraîneur(e)-chef pour ses rapports, au besoin.